

Nouvelles

Alyne LeBel

Numéro 23, automne 1990

À l'antenne du passé

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7722ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

LeBel, A. (1990). Nouvelles. *Cap-aux-Diamants*, (23), 74–74.

Nouvelles politiques

Plus que jamais présent dans le champ culturel, le gouvernement fédéral vient d'annoncer, par la voix de son ministre des communications, Marcel Masse, deux importantes politiques. Attendue depuis plusieurs années, la politique du patrimoine archéologique et a été rendue publique le 10 mai dernier. Pour faire des fouilles, il sera désormais nécessaire de se procurer un permis et les artefacts découverts seront présumés de propriété canadienne.

Un bureau archéologique sera ouvert à Ottawa pour administrer cette nouvelle législation dont l'adoption est prévue avant la fin de l'année. D'après les orientations présentées, la nouvelle loi prévoit un transfert graduel des droits de propriété à d'autres niveaux de gouvernement, notamment dans les territoires du Nord-Ouest.

Dans la même foulée, le ministre dévoilait à Edmonton en Alberta, le 22 juin 1990, à l'occasion du Congrès annuel de l'Association des musées canadiens, sa nouvelle politique muséale. La version française du document intitulé *La politique muséale du Canada* comporte 58 pages et donne un aperçu des musées actuels et de leur développement à travers la loupe fédérale. Cette politique résulte entre autres d'un mandat confié, en

1986, au groupe de travail Richard-Withrow. Dans son rapport déposé à la Chambre des communes en février 1987, le Comité permanent des communications et de la culture entérinait la plupart des recommandations du groupe de travail et préconisait l'élaboration d'une politique et une plus grande autonomie des musées d'État. Fidèle à cet esprit de décentralisation, la nouvelle Loi concernant les musées adoptée en 1990 prévoit la création de nouveaux musées affiliés tels les musées de la Nouvelle-France à Québec, des Arts de la scène, des Sciences et de la Technologie de Montréal.

À cette occasion, le ministre a également annoncé son intention de déposer d'urgence une politique du patrimoine pour laquelle il a promis un document d'orientation. Si l'on compare cet échéancier avec celui du ministère des Affaires culturelles, dont la ministre Lise Bacon avait promis une politique du patrimoine pour 1988 et qui se fait toujours attendre, il y a fort à parier que celle d'Ottawa entrera en vigueur avant celle de Québec, confirmant ainsi le leadership du gouvernement central dans trois secteurs vitaux de la culture, domaine par excellence d'expression de la société distincte.

(Source: *The Globe and Mail*, jeudi le 10 mai 1990, p. A12.

L'œil norvégien

Depuis peu, les historiens, curieux et amateurs peuvent consulter un récit de voyage inédit effectué par un visiteur norvégien au Canada en 1863. S'il existe une importante littérature de journaux de voyage publiés à Londres exprimant le point de vue des Britanniques sur le nouveau monde, le regard des autres Européens nous reste à peu près inconnu.

Aucun lien à la couronne, à la langue, ou à la famille n'incitait les touristes d'origine non anglo-saxonne à venir au Canada. Un survol rapide de l'historiographie montre seulement quelques auteurs dans ce cas.

En réalité, il en existait un troisième, celui de Johan Schroder, qui vient d'être traduit en anglais et paraît aux presses des universités McGill-Queen's sous le titre: *Johan Schroder's Travels in Canada, 1863*. Cet auteur aux racines paysannes et d'origine norvégienne exerçait le métier de journaliste spécialisé dans les questions agricoles. Son œil perspicace et son témoignage ouvre des perspectives nouvelles sur l'histoire canadienne.

En se rendant au Canada, ce bachelier de 40 ans poursuivait un but précis. Il se proposait de décrire les conditions agricoles du Haut et du Bas-Canada dans un livre destiné aux futurs immigrants norvégiens.

Au moment de son passage, l'implantation de deux colonies norvégiennes, une située dans les Cantons de l'est à proximité de Sherbrooke et une autre près de Gaspé, venait d'échouer en raison notamment de l'ignorance des conditions locales par les nouveaux arrivants.

Résolu à produire un rapport objectif de la situation, son témoignage sur les conditions sociales et sur les modes de vie se révèle particulièrement remarquable. Invité par un chasseur abénakis à fraterniser dans son village, il est d'abord surpris de trouver des Amérindiens, hommes et femmes, embauchés par des agriculteurs comme main-d'œuvre bon marché à 25 cents par jour. Le visiteur note en outre que les Amérindiens parlent aussi bien l'anglais et le français que leur propre langue. Il remarque aussi leur propension à parler le français et observe que le

Au tableau d'honneur

Le 3 juillet 1990, jour de la fête de la ville et sous la présidence d'honneur du maire Jean Paul L'Allier, la revue *Cap-aux-Diamants* recevait officiellement le certificat de mérite



en histoire régionale de la Société historique du Canada pour sa contribution à une meilleure connaissance de l'histoire. C'est le vice-recteur à la recherche, M. Denis Gagnon qui a procédé à la remise officielle du document en présence du sous-ministre à l'environnement, M. André Marsan, d'un représentant de la Société Linnéenne M. Robert Joly et du député de Québec-Est, M. Marcel R. Tremblay.

visiteur qui les aborde dans cette langue a généralement plus de chance d'obtenir une réponse favorable. En s'adressant à lui de cette façon, continue Schrober, «l'Amérindien est au moins assuré que son interlocuteur n'est pas un Yankee, une race qu'il craint, déteste ou méprise toujours.»

De confession luthérienne, Schroder n'apprécie guère les catholiques comme en témoigne cette description qu'il fait d'une procession à Chicoutimi lors du passage de l'évêque. «Dans l'intention de lui offrir une splendide réception, les habitants de la ville avaient coupé quantité d'énormes frênes d'environ 8 mètres de longueur qu'ils avaient ensuite placés à quelque 2 mètres de distance de chaque côté de la route. J'ai alors compté 3 000 arbres et découvert plus tard qu'ils provenaient de partout dans la région. J'ai ainsi réalisé que des forêts entières étaient ainsi détruites à chaque année dans la seule intention de plaire aux évêques.»

(Source: *The Globe and Mail*, mercredi le 14 février 1990). ♦

Alyne LeBel